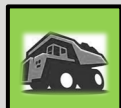


À L'USAGE DE LA VILLE

Type de demandeⁱ



**CARRIÈRE-GRAVIÈRE-
SABLIÈRE**

N°
Matricule

Reçu

Documents à fournir avec la demande

- ☐ Certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- ☐ Un plan indiquant l'ensemble des lots ou terrains concernés par l'exploitation, le lieu et la superficie de l'exploitation et la localisation des aires tampons, des voies d'accès et indiquant les distances d'exploitation du lieu par rapport aux lacs, cours d'eau, milieux humides et constructions;
- ☐ Dépôt ou une lettre de garantie de dix mille dollars (10 000\$) par hectare de l'aire exploitée;
- ☐ Le paiement de la demande (500.00\$);
- ☐ Procuration écrite du propriétaire, si le demandeur n'est pas le propriétaire.

Emplacement des travaux

Adresse : OU Cadastre :

Identification

Propriétaire

Nom :
Adresse postale :
Ville :
Code postal :
Téléphone :
Téléphone :
Courriel :

Demandeur (si différent du propriétaire seulement)

Nom :
Adresse postale :
Ville :
Code postal :
Téléphone :
Téléphone :
Courriel :

Travaux

☐ Autoconstruction

OU

☐ Entrepreneur

Nom de la compagnie:

Téléphone :

Nom du responsable :

Cellulaire :

Adresse :

Courriel:

Ville :

N° de RBQ :

Code postal :

N° de NEQ :

Description des travaux / **OBLIGATOIRE**

Veuillez prendre note que le fait de compléter la présente demande ne vous autorise pas à débiter les travaux. Vous devez attendre l'émission du permis ou certificat avant d'entreprendre quelque travail que ce soit. Considérant que la Ville de Rivière-Rouge ne procédera à l'étude de la demande que lorsqu'elle aura **TOUS** les documents requis en sa possession, vous devez fournir les documents nécessaires ci-haut mentionnés le plus tôt possible afin d'éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.

Le permis ou le certificat d'autorisation demandé est émis dans un délai qui varie généralement de 3 à 4 semaines suivant la réception de la demande, incluant tous les plans et documents requis. En période d'achalandage, ce délai peut être supérieur. Si la demande est associée à une demande de dérogation mineure ou de PIIA, ce délai est généralement de 8 à 12 semaines.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à nos dépliants et aux règlements en vigueur sur le site Web de la Ville, riviere-rouge.ca, onglets : *Citoyen et affaires / Réglementation d'urbanisme*.

Veuillez noter qu'une inspection de votre propriété pourrait être effectuée préalablement à l'émission de ce permis ou certificat (selon la nécessité). Ceci équivaut à un préavis. (Initiales)

Merci de votre collaboration!



Signature du demandeur :

Date :

☐ Je désire recevoir et signer mon permis par courriel.

☐ Je désire être avisé par téléphone et passer au bureau pour signer et récupérer mon permis.